



OFFRE D'EMPLOI 2^e AFFICHAGE - INSPECTEUR EN BÂTIMENT

La Municipalité d'Eastman est située au cœur de la MRC de Memphrémagog, région très fréquentée pour ses lacs et ses montagnes. Forte de ses quelques 2000 résidents permanents et presque autant de villégiateurs, elle bénéficie d'un environnement exceptionnel et stratégique, de par ses splendides paysages et sa proximité avec l'autoroute des Cantons-de-l'Est.

La municipalité est à la recherche d'une personne dynamique afin de combler un poste à temps plein (35 heures/semaine) d'inspecteur en bâtiment.

RESPONSABILITÉ

Sous la supervision de l'urbaniste, l'inspecteur en bâtiment est responsable, de façon plus spécifique mais non limitative, de :

- Renseigner, informer, conseiller et assister les citoyens, entrepreneurs et différents professionnels relativement aux permis et certificats ainsi que sur les différents règlements en vigueur;
- Recevoir et analyser les demandes de permis et certificats, formuler les correctifs à apporter aux demandes et procéder à l'émission des permis et certificats;
- Effectuer les inspections nécessaires à l'application des lois et règlements;
- Assurer le suivi des plaintes et des requêtes;
- Émettre des avis et constats d'infraction lorsque nécessaires;
- Toutes autres tâches nécessaires au bon fonctionnement des opérations.

EXIGENCES ET PROFIL RECHERCHÉS

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'aménagement du territoire et d'urbanisme, en technologie de l'architecture ou l'équivalent;
- Détenir une expérience minimale de deux (2) années d'expérience pertinente;
- Connaissance pratique des outils informatiques tels que la suite Office, PG Solutions et des logiciels de géomatique;
- Bonne connaissance des lois et règlements tels que la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la *Loi sur la qualité de l'environnement*, la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, et le *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22)*, (Code national du bâtiment : atout);
- Bonne maîtrise du français parlé et écrit et aptitude à communiquer et à rédiger des rapports clairs et concis;
- Forte habileté pour les relations avec le public et pour le travail d'équipe;
- Excellentes capacités en organisation et planification du travail, être autonome et posséder un bon jugement;
- Posséder un véhicule et un permis de conduire valide.

CONDITIONS SALARIALES

Les conditions de travail et de rémunération sont à discuter selon l'expérience et les compétences. L'échelle salariale se situe entre 22 \$ et 26 \$ de l'heure.

CANDIDATURE ET DATE LIMITE

Les personnes intéressées par ce poste doivent soumettre leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae, accompagné d'une lettre de motivation, au plus tard le vendredi 22 février 2019, à l'attention de Mme Ginette Bergeron, par courriel à l'adresse dg@eastman.quebec.

La municipalité remercie à l'avance toutes les personnes qui auront signifié leur intérêt pour le poste mais seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées et rencontrées.

La municipalité d'Eastman souscrit à l'accès à l'égalité en emploi et l'utilisation du masculin s'applique également au féminin.